COLLÈGE EDGAR-QUINET

63, Rue des Martyrs, 63

Carnet de Correspondance

Mlle ANGELIN Simone

Année 1944 - 1945 • ANNÉE — Classe

Année 1945 - 1946 • ANNÉE — Classe

Année 19 - 19 • ANNÉE — Classe

Année 19 - 19 • ANNÉE — Classe

Année 19 - 19 • ANNÉE — Classe

Année 19 - 19 • ANNÉE — Classe

5061-5-44.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

VILLE DE PARIS

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR

DES

JEUNES FILLES

COLLÈGE EDGAR-QUINET

ÉTABLISSEMENT FONDÉ EN 1892

63, RUE DES MARTYRS, 63

CARNET DE CORRESPONDANCE

ENTRE

LE COLLÈGE ET LA FAMILLE

Mlle ANGELIN Simone

Adresse 4 rue Hassard 4 Paris (19ème)

Élève entrée en Octobre 1944

IMP. CHAIX. - C.O.L. 31.3657. — 7553-9-44.

CARNET DE CORRESPONDANCE

Le carnet de correspondance est destiné à recevoir les avis de changements que le Collège doit donner aux familles : changements d'horaire, modification des heures d'entrée ou de sortie, vacances, conférences, représentations, promenades scolaires, etc. Les élèves copient sur le carnet de correspondance l'emploi du temps de leur classe.

Les familles sont invitées à attacher la plus grande importance au carnet de correspondance et à ne tenir aucun compte des indications données verbalement par les élèves ; toute communication faisant l'objet d'une note dictée sur le carnet.

Toute note dictée doit être, le jour même, signée par la famille; le carnet est immédiatement rapporté au Collège où il reste à la disposition de l'administration.

SIGNATURES DES PERSONNES

Qui doivent se faire présenter ce Livret

Signature du père : ....

— *de la mère :* Angelin

NOTA

L'élève qui signe elle-même son livret ou modifie les notes inscrites par la maîtresse de classe s'expose aux peines les plus sévères.

18 octobre 1.944: L'assurance scolaire contre les accidents est obligatoire. Les familles sont libres de choisir l'assurance qu'elle préfère mais on leur conseille vivement de s'affilier à l'association des Parents d'élèves qui se chargent d'assurer les élèves à l'assurance scolaire et à l'assurance extra-scolaire.

assurances scolaires 18 f

assurances extra-scolaires 21 f

association des parents d'élèves 15 f

Signature des parents

Angelin

Le 21 octobre 1.944: emploi du temps

Lundi	Mardi	mercredi	Vendredi	Samedi
matin	matin	matin	matin	matin
sténo (2 H)	mathém. dessin anglais	comptabilité (3 H)	comptabilité (3 H)	gymnastique math. technologie
soir	soir	soir	soir	soir
étude-géog. corresp. com. mathém.	comptabilité (2 H) anglais	couture sténo français sténo	étude anglais gymnastique	français sténo 2 H

Vu Angelin

Les élèves de 1ère spéciale ayant étude le Lundi matin en 1ère heure sont autorisées à n'entrer au collège qu'à 9 H ½

Vu Angelin

J'autorise ma fille à assister au défilé qui aura lieu le 11 Novembre

Je n'autorise pas ma fille à assister au défilé qui aura lieu le 11 Novembre

1B Angelin

A partir du vendredi 17/11 aucune élève ne sera autorisée à sortir de l'établissement en dehors des heures régulières inscrites à l'emploi du temps.

Les Parents sont priés de n'adresser aucune demande spéciale à la Direction

Nous recevons du « Secours Social » une circulaire relative aux biscuits caséinés dont voici quelques extraits : « en raison des charges nouvelles et constamment plus élevées qu'occasionne la distribution des biscuits. Le conseil de Direction du Secours Social a décidé qu'à partir du 1/11/44, les biscuits seront distribués à titre onéreux aux conditions suivantes:

par mois pour 4 biscuits par jour : 20f

il pourra être fait des attributions gratuites ou demi gratuites pour les cas sociaux. L'application de la gratuité ou de la ½ gratuité sera déterminée après avis du Service Social de la délégation le relevé des cotisations sera fait l'avant dernière semaine de chaque mois et pour le mois de Novembre entre le 22 et le 25

Il existe depuis plusieurs années dans le collège une caisse de solidarité à laquelle toutes les élèves sont vivement invitées à y participer. Cette caisse sert à délivrer des bourses de 300f par trimestre, notamment aux filles de prisonniers et de déportés. La cotisation minimum est de 10f par trimestre. Cette somme est relevée dans les 10 1ers jours des mois de Novembre, Février et Mai

Les cours d'Instruction religieuse catholique auront lieu le Lundi de 16h30 à 17h15 à partir du Lundi 20 Novembre.

1B Angelin
27-11-44

Monsieur l'abbé Leroy étant absent, nous sommes sorties à 16h45

1B Angelin
28-11-44

Le service sanitaire scolaire comporte entre autres examens une cuti-réaction tuberculinique, méthode tout à fait simple et inoffensive. Dans le cas où votre enfant n'a pas subi cette épreuve ou si celle-ci a été négative; veuillez la conduire soit à un médecin de votre choix qui nous indiquera le résultat, soit donner l'autorisation de laisser pratiquer cette cuti à l'école. Dans ce cas, veuillez inscrire ci-dessous:

J'autorise S. Angelin de 1ère Spéciale, à subir la cuti à l'école

immunisée en 1938

1B Angelin

Le 4/12/44 Les familles sont avisées que l'association des concerts de Colonne a l'intention de réaliser une série de 5 concerts à partir de décembre 1944 jusqu'en avril 1945 à raison d'un concert par mois qui aura lieu le Dimanche matin soit de 9h à 10h30, soit de 11h à 12h30. Une carte sera délivrée aux élèves qui souscriront à l'abonnement: 35f pour les 5 séances. Des professeurs de chant et des professeurs du collège accompagneront les élèves.

Je n'autorise pas ma fille à assister aux concerts.

Angelin

le 13/12/44 Les parents sont instamment priés de faire figurer en haut de toute lettre écrite à l'administration du collège, les prénom, nom et classe de leur fille. Ils sont aussi avisés que les 3 carnets des élèves sont réservés à l'administration. Toute remarque, toute demande doit être faite par lettre.

Angelin

le 16/12/44. De nombreuses élèves ont manifesté le grand désir d'apporter leur contribution à l'emprunt sous le nom du Collège Edgar Quinet. Tout à fait d'accord avec elles, nous organisons une collecte pour la journée du 18. Que toutes les élèves qui le peuvent apportent 20f ou davantage, que celles qui subissent de graves difficultés dans leur famille manifestent leur solidarité avec leurs compagnes par un ver-

sement minime de 1f. Le ou les titres obtenus seront consacrés au collège et les intérêts seront versés à la caisse de secours de l'établissement.

Les parents de Melle Simone Angelin sont avisés que le professeur de sténo-dactylographie étant membre d'une commission d'examen, leur fille n'aura pas cours lundi matin 18. L'entrée en classe sera à 13h30 pour les élèves qui ne déjeunent pas à la cantine, à 11h30 pour celles qui déjeunent.

Angelin

Le 20/12/44 les élèves sont sorties à 16h30

Angelin

Les élèves ayant manifesté le désir d'inviter les parents à la fête de Noël, une séance supplémentaire sera donnée le Samedi 13/1 à 13h45. Prix des places 10f. Les élèves qui jouent pourront louer les places pour leurs parents le 10, les autres le 12 bien entendu jusqu'à concurrence du nombre de places de la salle. Chaque élève ne pourra louer que deux places. Voir le secrétariat.

Angelin

le 17/1/1945. A partir du 19 Janvier la rentrée des classes aura lieu à 9h. Les cours du matin auront une durée de 50mn

Les familles sont informées qu'une contribution annuelle de 45f pour la visite médicale. Cette somme est exigible immédiatement. Toute élève titulaire d'une bourse complète d'entretien ou de demi-pension est dispensée de cette contribution. Si plusieurs enfants d'une même famille fréquentent le même établissement ou des établissements différents, la cotisation n'est exigible qu'une fois par l'aînée des enfants.

Angelin

le 26/1/45 Les félicitations du conseil des professeurs sont données aux élèves ayant 13 ½ de moyenne avec un minimum de 14 de conduite dans les classes de 3e et au dessus. L'inscription au tableau d'honneur nécessite pour ces classes 12,5 de moyenne avec 14 de conduite

Angelin

le 5/1/45 Les familles sont avisées qu'une réunion d'informations de l'Association des Parents d'élèves aura lieu le dimanche 11/2 à 9h30 dans la salle des conférences. L'invitation s'adresse à tous les parents associés et non associés

exceptionnellement leurs professeurs étant absents les élèves de 1re Sp. sortiront le 5/2 à 2h

Angelin

8/2/45 Il est rappelé aux familles qu'une réunion d'information de l'Association des Parents d'élèves aura lieu le dimanche 11/2 à 9h30 dans la salle des conférences. Tous les parents sont cordialement invités.

Angelin

le 14/2/45 En raison de l'absence de Mme Regnier, les élèves de 1re spéciale sortiront à 4h½

Mr le général d'armée Delattre de Tassigny a exprimé à Mr le directeur de l'Enseignement de la Seine des remerciements au sujet des colis de Noël confectionnés par les élèves des établissements d'enseignement. Les élèves du Collège E. Quinet ayant adopté la compagnie Canon de la 1re armée du colonel Fabien Mr le d. de l'Ens. de la Seine a adressé à Mme la Directrice la lettre suivante

« J'ai pris ~~avec~~ le plus vif intérêt de votre note du 9 janvier 1945 faisant part de l'adoption par les élèves de votre établissement d'une compagnie de la 1 armée ~~(de ce geste)~~. Je tiens à vous féliciter de ce geste de solidarité et de bien vouloir exprimer toute ma satisfaction aux élèves »

Au moment où la 1 armée vient de chasser l'ennemi d'Alsace, il convient de renouveler les efforts déjà faits. Or l'assistante sociale de la Cie Canon de passage à Paris compte t-elle

8 emporter 3000 couvertures. Les parents d'élèves pourraient nous aider à trouver des couvertes que le collège paierait. Il y a également un grand besoin de papier à lettres, chaussures lainages livres aussi. Des harmonicas ont été demandés et ont été introuvables. Afin de faire qques couvertures très vite les élèves sont instamment priés de tricoter de laine, que les compagnes assembleront. D'autre part il faudrait absolument que les élèves écrivent en plus grand nombre à des filleuls. Remettre les lettres au secrétariat, le nom du correspondant sera donné ensuite. Les 1e élèves des classes devront immédiatement les noms des compagnes marraines des soldats de la 6e Canon et les noms et adresses de ces soldats. Les listes seront remises au Secrétariat.

Angelin

16/2/45 Les familles sont informées qu'à partir du 19/2 les cours commenceront à 8h30. A partir de cette date les élèves qui arriveront en retard n'assisteront pas au 1er cours. sanction spéciale sera prise contre les élèves qui garderont la mauvaise habitude de se faire attendre

Angelin

le 24/2/45. Une conférence aura lieu au bureau universitaire ~~de~~ d'informations sur les carrières samedi 17/3 à 16h par Mlle Grandjean sur le sujet suivant : les débouchés offerts aux jeunes filles par le secrétariat. Les parents feront savoir si ils désirent que leur fille y assiste; dans l'affirmative l'élève sortira ce jour là à 15h15

J'autorise ma fille à assister à la conférence

~~ou ne n'autorise~~ " " "

Angelin

Il est aussi recommandé aux familles de ne pas demander l'autorisation de sortie à 11h30. Si par hasard leur est vraiment nécessaire l'autorisation doit être demandée la veille du jour où doit avoir lieu la sortie.

Les élèves qui sont dispensées de stade et d'éducation physique doivent rester au collège pour tricoter.

Le samedi 3 Mars, Mme Régnier étant absente, les élèves de 1re Spéciale sortiront à 14h30

Angelin

16/3/ Les familles sont informées que sur leur demande des cartes d'invitation peuvent être délivrées à leur fille pour la séance de cinéma qui aura lieu au Gaumont-Palace le 5 avril 1945 de ~~10~~ 9 à 12h. Il sera projeté des films sur l'aviation ainsi que des films très intéressants à la gloire des Aviations

alliés. La séance est gratuite
prière de signer sous l'une des formules suivantes
et de rayer l'autre
Je demande une carte d'invitation

Angelin

20/3/45 Les familles sont informées que les élèves ne doivent rien laisser au Collège. Nous disposerons pendant les vacances au profit des sinistrés de tous les objets ou vêtements ou chaussures qui ne seront pas reconnus par leurs enfants. Les familles voudront bien auprès de ces dernières pour qu'elles fassent le nécessaire

Les familles sont informées qu'une séance de cinéma gratuite est offerte le 6/4 à 14h à 160 élèves du C. E. Quinet. Cette séance aura lieu au Studio de l'Étoile 14 rue de Troyon (16e) Les élèves qui accepteront cette invitation doivent être absolument certaines de pouvoir s'y rendre, Mr le Recteur demandant instamment qu'aucune place ne soit laissée vide. Les e. devront être munies de leur carte d'identité scolaire et d'1 fiche délivrée par le Collège prière de signer l'une des formules suivantes
Je m'engage à envoyer m fille à la séance de cinéma offerte par les services américains d'information

Angelin

Melle Saulnier étant convoquée à l'examen les élèves de 1re spéciale n'auront pas classe le 23/3.

+B Angelin

Mlle Roudil étant absente, les élèves de 1re spéciale sortiront le 16/4/45 à 15h30 et le 17/4/45 rentreront à 9h30

+B Angelin

Les élèves sont sans doute avisées que les prisonniers et déportés rentrent en grand nombre. Divers centres ont été créés dont le service a été organisé par des jeunes gens et filles sous la Direction de la Croix Rouge: 2 de ces centres sont le vélodrome d'hiver et le Gaumont. Palace. Ce service consiste à piloter les rapatriés dans l'enceinte des centres d'accueil, à aider au buffet à la distribution des cigarettes etc... Les élèves sont invitées à participer à cette œuvre patriotique et sociale, nous prévoyons & étant donné le nbre d'élèves des classes supres qu'il sera organisé en 2. 1 et Philo 1° un service chaque jour après les cours de 5h à 9h, 2° un service chaque nuit de 22h à 6h, 3° un service Jeudi et Dimanche matin de 8h à 13h3, 4° Jeudi et dimanche de 13h30 à 21h. Ces heures sont conditionnelles, les élèves ne disposant que de peu de temps

pourront arriver plus tard et partir plus tôt
Chaque service comprend 10 élèves, l'une d'elle
étant responsable.

Angelin

25/4/45 Une colonie de vacances a lieu à Saint-Maixant départ entre le 17 et 22 juillet retour fin août : frais 40f des bourses peuvent être accordées. Voyage collectif à ¼ de place. Les parents qui veulent envoyer leur fille doivent adresser pr. vendredi 11 faute une demande à Mme la Directrice en indiquant s'ils sont assurés sociaux et dans l'affirmative leur n° d'A.S.

Angelin

2/6/45 Mme Régnier étant absente les élèves de 1 Spéciale sont autorisées à sortir aujourd'hui samedi à 14h30 et à ne pas venir lundi matin.

Angelin

LB

~~Un de nos professeurs étant absent, le 4/6 les élèves sont autorisées à sortir à 15h30~~
Sortie à 4h30

6/6/45 Exceptionnellement les élèves de 1 spéciale sont sorties mercredi 6 à 4h30.

Angelin

9/6/45 Mme Régnier étant absente, les élèves de 1 Spéciale sont autorisées à sortir aujourd'hui samedi à 14h30 et à ne pas venir lundi matin.

LB Angelin

15/6/45 A l'occasion des examens, les élèves de 1 spéciale n'iront pas en classe du Samedi 16 au vendredi 22/6.

Angelin

1945 - 1946

Les élèves de 2ème spéciale sont sorties le 5/10 à 3H ½ en raison de la délibération des examens de passage.

Angelin

Les parents des élèves non boursiers nationaux qui obtenu une bourse d'entretien pour Paris ou une bourse d'entretien pour la banlieue doivent adresser une demande à Mme la Directrice et joindre à leur lettre une certificat de salaire, une quittance de loyer un certificat de non imposition

Les familles sont tous spécialement invitées l'attention de leur fille sur la necessité de prendre soin du matériel du collège. Les élèves auront à payer les dégats qu'elles commettront elles sont tenues de prevenir leur surveillantes et de faire un versement de 50F

Les parents voudraient bien recommander à leur fille de ne pas ecrire ou dessiner sur les murs.

Les familles sont informées que les entrées ont lieu entre 8H15 et 8H25 le matin 13H15 et 13H25 - soir à 8H25 et à 13H25 les portes sont rigoureusement fermées. Les sorties ont lieu à 11H30 et 16H30. Les élèves ne doivent sous aucun prétexte s'attarder rue des Martyrs ou dans les rues avoisinantes elles doivent rentrer immédiatement et avoir dans la rue et le métro une excellente tenue toute élève qui ne serait signalée comme se faisant remarquer sera l'objet de sanctions

Angelin

Les élèves qui changeraient d'adresse en cours d'année doivent immédiatement en prevenir le Secrétariat.

Angelin

Lundi	Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
Etude ~~Français~~	Comm. et L.	Etude	Ventes	Corresp.
Sténo.	2"	Gym.	Math.	travaux pr.
Secrétar.	Français	Technol.	Français	
Cout.	Etude	Sténo D.	Publicité	Dactylo
Math.	Anglais	Dessin	Gy.	Couture
Techn.	Français	Dactylo	Anglais	français

Angelin

En raison de la désinfection du collège, les élèves n'iront pas en classe le 22/10.

AJ Angelin

Les élèves qui déjeunent à la cantine doivent être présentes tous les jours, les dérogations à cette règle rendant impossible et la surveillance et les comptes.

En conséquence, les familles sont priées de ne pas demander d'autorisation d'absence

Les parents qui écrivent au collège au sujet de leur fille voudront bien rappeler dans le texte de la lettre ou hors du texte, les nom prénoms, classe de l'élève. Ils sont priés de ne pas se servir du carnet bleu ou de correspondance exception faite à la page des absences et retards

Beaucoup d'élèves en retard arrivent au collège matin et soir. Il ~~faut~~ rappeler aux familles que la g^de porte est fermée à 8h 25 et à 13h 25.

Les élèves qui arriveront en retard auront 0 à la matière du cours ainsi troublé.

Toute élève qui aura 3 retards dans un mois passera devant le conseil de discipline à la fin du mois.

Angelin

AJ

30/10. I Les classes vaqueront du jeudi 1 novembre au Samedi 3/11 elles reprendront le lundi 5/11 heure limite 8h25

II Les élèves et leurs familles sont invitées à se rendent aux manifestations suivantes

1/11 des fleurs seront exposées sur la tombe d'Edgar Quinet au Cimetière Montp^sse: métro E. Quinet ou Vavin

4/11 au collège à 14h30 en présence de M^r l'Inspecteur g^al de l'instruction publique chargé de l'A. P. de l'E. de la Seine, une plaque sera inaugurée pour commémorer la mémoire des anciennes élèves mortes victimes du nazisme. Cette plaque sera placée ds le couloir où circulent les élèves

AJ Angelin

L'assurance scolaire contre les accidents est obligatoire. Les familles sont libres de choisir l'assurance qu'elles préfèrent, mais on leur conseille de s'affilier à l'association des Parents d'élèves qui se chargent d'assurer les ~~as~~ élèves à l'assurance scolaire et à l'A. extra-scolaire

A. scolaires	18 f
A. extra scolaires	21 f
association	15 f

Celles qui font déjà partie de l'As. des P^ts d'élèves paieront 51^F, elles qui ont une sœur ds l'établissement ne paieront que 39^F l'aînée payant 51^F

Vu Angelin

Il est signalé que l'association des concerts Colonne propose d'organiser à partir du 2/12 une série de 5 concerts. L'abonnement sera de 50^F pour 5 séances. Ces concerts auront lieu 1 fois par mois le dimanche matin, une carte sera délivrée pour chaque élève qui aura souscrit à l'abonnement. Le professeur de chant et d'autres professeurs du collège accompagneront les élèves

prière de signer l'une des 2 formules

~~J'autorise ma fille à s'abonner au concert Colonne~~

Je n'autorise pas ma fille à s'abonner au concert Colonne

le montant des abonnements devra être versé vendredi matin

le professeur de Français étant absent les élèves de 2e sp. sont sorties à 15^h30

Vu Angelin

4/12 La famille sont à nouveau informées qu'aucune autorisation de sortie ou de rentrée ne sera accordée en dehors des heures régulières. Lorsque pour une raison très sérieuse, elles seront tentées de demander pareille autorisation, elles voudront bien garder leur fille la ½ journée correspondante et justifier l'absence sur le carnet bleu.

les élèves de 2e Sp. visiteront le bureau des C.P de Paris à 9^h15 elles quitteront l'école à 8^h½ et y seront raccompagnées après la visite.

Angelin

le Samedi 8 décembre

Vu Angelin

Les élèves de 2e sp. visiteront le 12/1, le service de la production industrielle (M^re de l'Économie N^le) rue de Leningrad. Elles quitteront le collège à 9^h et y seront ramenées après la visite.

Vu Angelin

Sortie du 11/1/46 à 15^h30. ?

Angelin

Les élèves de 2e sp. sont sorties à 15^h30 le 5/2

Angelin

les élèves de 2 Sp. assisteront obligatoirement le 16/2 à une conférence sur l'Amérique, cette conférence aura lieu à 14h ds. la salle des conférences.
Aucune autorisation d'absence, ne sera accordée.
La conférencière est Melle Charot qui vient de passer 6 mois en Amérique.

Angelin

Il est rappeler qu'une absence la veille d'une composition entraînera un 0, qui sera marqué sur le livret.

Angelin

le 11/3 le samedi 16/3 à 14h aura lieu une conférence sur E. Quinet à laquelle les élèves de 2 Sp. assisteront obligatoirement.
La conférence sera faite par Mme Marialon professeur honoraire de français du collège
Il est recommandé aux élèves de prendre des notes au cours de la conférence
Aucune autorisation d'absence ne sera accordée pour l'après-midi du 16/3
La rentrée pour les élèves déjeunant chez elles est maintenant à 13h45

Il est instamment demandé aux familles de munir d'un gobelet, les élèves déjeunant au réfectoire, par raison d'hygiène, 2 élèves

ne doivent pas boire au m̃ gobelet.
Mme la Dce appelle particulièrement l'attention des parents sur l'importance que peut avoir l'habitude de boire au m̃ gobelet ds. la propagation des maladies contagieuses et épidémiques.

L'attention des familles est aussi appelée sur le fait que des élèves font perdre du pain.
En cette période de pénurie cette faute est très grave. Il est d'ailleurs inadmissible qu'une enfant est trop de 100 g. de pain.
Si le fait se produit elle doit l'emporter chez elle et le manger. Elle peut aussi le passer à une compagne qui en manque.
Toute élève qui sera prise à jeter son pain sera renvoyée de la cantine.

Le Dr Inspecteur du Collège a constater que la majorité des élèves viennent en classe ds. un état de propreté insuffisante.
Ns prions les parents de bien vouloir veiller de plus près à la tenue corporelle et vestimentaire de leur fille.

Angelin

Les familles sont informées qu'à la mort d'E.Dumet, des pages extraites de ses œuvres et choisis par le Cté des Anciens élèves qui seront lus sur sa tombe

Rendez-vous 9H45 24/3/46
Raspail E. Dumet. Vadin.

Les élèves sont invitées à y ~~satis~~ assister

Angelin